

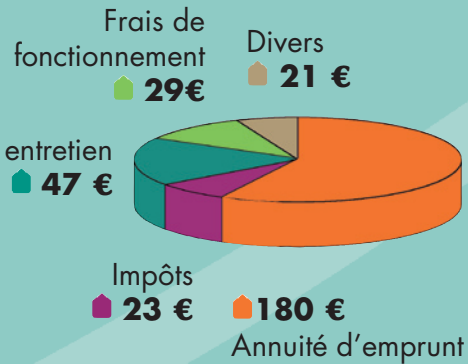
Le 1^{er} janvier 2010, Corrèze Habitat & Tulle Habitat ont uni leurs forces

Ça change quoi pour vous ?

- Plus de proximité avec nos 4 agences réparties sur le département,
- Plus d'interactivité avec notre site Internet www.correzehabitat.fr
- Plus d'efficacité dans la gestion du parc locatif,
- Plus de réactivité à vos demandes.

A quoi consacrons-nous votre loyer ?

Pour 300 € de loyer



Nos 4 agences sont localisées uniformément sur les arrondissements de Brive, Tulle et Ussel. Nous vous invitons à consulter votre avis d'échéance pour identifier l'agence dont vous dépendez.

- Arrondissement de Brive
- Arrondissement de Tulle Campagne
- Ville de Tulle
- Arrondissement d'Ussel
- Implantations des logements



Corrèze Habitat en chiffres

- 2 foyers adaptés pour personnes handicapées,
- 4 résidences pour les étudiants,
- 4 foyers jeunes travailleurs,
- 4 agences de proximité,
- 11 résidences pour personnes âgées,
- 12 gendarmeries,
- 125 communes d'implantation,
- 150 logements par an en projet de réhabilitation,
- 590 nouveaux locataires par an,
- 600 logements construits en 10 ans,
- 900 logements réhabilités en 10 ans,
- 4000 logements gérés (dont 1500 pavillons),
- 15 millions d'euros de loyers facturés par an.



Corrèze Habitat, 1^{er} bailleur social de Corrèze

Corrèze Habitat plus proche de vous !

Implanté sur l'ensemble du département, **Corrèze Habitat** place la proximité au cœur de son action.

Quatre agences sont à votre service :



Située à moins d'une demi-heure de votre domicile, votre agence est votre interlocuteur unique pour la gestion quotidienne de votre dossier et vos questions techniques ou administratives. Elle a toute autonomie dans son domaine de compétences.

Vos interlocuteurs

Sous la direction d'un responsable d'agence, coordinateur des opérations :

Votre chargé de location

est votre interlocuteur principal. Il répond aux appels téléphoniques, gère les demandes de locations et les contrats

L'inspecteur d'immeuble

réalise les états des lieux et suit les travaux

La régie travaux L'assistant location

effectue des travaux d'entretien dans les meilleurs délais

assure les visites d'immeubles et les prises de réclamation

La régie ménage

Assure la propreté des espaces communs des immeubles



Une union pour construire l'avenir

Vos contacts

◆ Agence Tulle Ville

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 16h sauf les mercredis après-midi
38 avenue Alsace Lorraine - 19000 TULLE
Tél. : 05 55 29 95 01 - Fax : 05 55 27 36 77
E-mail : tulleville@correzehabitat.fr
Responsable : Thierry SALLES

◆ Agence Tulle Campagne

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 16h sauf les mercredis après-midi
38 avenue Alsace Lorraine - 19000 TULLE
Tél. : 05 55 29 55 13 - Fax : 05 55 27 36 89
E-mail : tullecamp@correzehabitat.fr
Responsable : Claude DUFRAISSE

◆ Agence de Brive

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15
Le Jardanel - Route de la Rochette - 19270 DONZENAC
Tél. : 05 55 29 55 30 - Fax : 05 55 85 29 83
E-mail : brive@correzehabitat.fr
Responsable : Paul MINA

◆ Agence d'Ussel

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15
Résidence Les Genêts - Boulevard de la Jaloustre - 19200 USSEL
Tél. : 05 55 29 55 42 - Fax : 05 55 96 20 91
E-mail : ussel@correzehabitat.fr
Responsable : Jean-Luc CONSTANTY



www.correzehabitat.fr